

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mai, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Pastourelle, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Jacqueline BLAIN, M. Pascal BINET, Mme Bernadette MARTINEAU, M. Cyril DROUIN, Mme Patricia VERGNAUD, M. Pascal BROCHARD, Mme Isabelle LACREUSE, M. Julien GUILLON, M. Antoine SANTOS, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE

Date de la convocation : 6 mai 2024

Mme Judith MONTAUBAN est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2024-05/11

OBJET : ELABORATION DU PROJET LOCAL DE SANTE – DESIGNATION D'UN ELU REFERENT

Madame le Maire explique que la Communauté de Communes St Fulgent-Les Essarts travaille actuellement sur l'élaboration d'un projet local de santé. Il s'agit d'un outil d'accompagnement des acteurs et des projets de santé sur le territoire pouvant permettre d'engager les actions correspondant aux besoins de santé des habitants et d'obtenir des financements.

La réalisation d'un diagnostic local de santé est un préalable nécessaire, ceci afin de mieux connaître l'état socio-sanitaire de la population et d'identifier les besoins des habitants dans ce domaine.

Dans le cadre de ce diagnostic, des groupes de travail vont se réunir et des réunions publiques seront organisées : aux Essarts le 14 mai à 18h et à Chavagnes le 23 mai à 18h.

Enfin, afin d'assurer le suivi de cette démarche et de valider chaque étape de la définition du projet de santé de territoire, un comité de pilotage va être créé, comprenant un représentant par commune. Pour ce faire, chaque commune doit désigner un élu référent (et éventuellement un suppléant).

Après délibération, le Conseil Municipal décide de désigner Madame Sonia LAUTRU, référente de la commune sur ce dossier.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

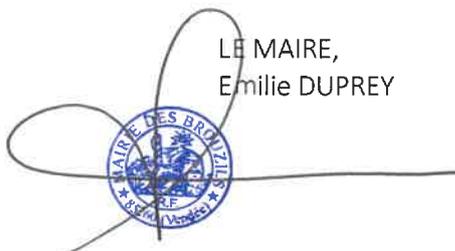
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Judith MONTAUBAN



LE MAIRE,
Emilie DUPREY



Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le



ID : 085-218500387-20240513-DELCM2024_05_11-DE